

Deuxième séance, mercredi 9 mai 2007

Présidence de M. Jacques Morand, président

SOMMAIRE: Communications. – Résolution Xavier Ganioz/Michel Buchmann concernant le soutien aux ouvriers de Schoeller Arca Systems/Romont. – Comptes généraux de l'Etat pour 2006: Institutions, agriculture et forêts. – Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2005: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. – Rapport et comptes pour 2006: Etablissement d'assurance des animaux de rente (SANIMA). – Rapport et comptes pour 2006: Caisse d'amortissement de la dette agricole. – Comptes généraux de l'Etat pour 2006: Finances. – Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006: Direction des finances. – Rapport et comptes pour 2006: Banque cantonale de Fribourg (BCF). – Comptes généraux de l'Etat pour 2006: bilan et récapitulation. – Projet de décret N° 11 relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2006; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Compte rendu du Conseil d'Etat pour l'année 2006; récapitulation et vote final. – Projet de loi N° 287 modifiant la loi sur le droit de cité fribourgois; 2° et 3° lectures et vote final.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 105 députés; absents: 0.

Sont absents avec justifications: M^{me} et MM. Jacques Crausaz, Pierre Décaillet, Heinz Etter, Pascal Kuenlin et Valérie Piller.

M^{mes} et MM. Isabelle Chassot, Anne-Claude Demierre, Erwin Jutzet et Beat Vonlanthen, conseillères et conseillers d'Etat, sont excusés.

Communications

Le Président. Je vous informe que nous allons traiter la résolution qui a été déposée hier et distribuée hier en fin d'après-midi comme tout premier point de notre ordre du jour de ce matin.

Deuxièmement, étant donné qu'une séance de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la sécurité alimentaire se réunit durant la pause, la réunion des membres du FC Grand Conseil aura lieu demain matin à la pause.

Je vous rappelle également qu'à 12 h 15 se réunit le club économique du Grand Conseil.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Résolution Xavier Ganioz/Michel Buchmann (soutien aux ouvriers de Schoeller Arca Systems / Romont)

Texte de la résolution

La ville de Romont et plus généralement le district de la Glâne subissent depuis plusieurs années des fermetures d'entreprises de renom dont les conséquences sont dramatiques pour les familles des salarié-e-s concerné-e-s et inquiétantes pour le développement économique de la région.

Dernier cas en date, l'entreprise «Schoeller Arca Systems», à Romont. Cette société produit des objets de manutention en plastique dont la qualité en fait une référence internationale. L'entier du site est menacé aujourd'hui par une liquidation de l'entreprise et des projets de délocalisation.

Depuis plus d'un mois et demi, les employé-e-s demandent que des pourparlers soient engagés avec eux/elles afin de préserver l'emploi ou, pour le moins, envisager un plan social. Cette demande est restée lettre morte. Des négociations doivent impérativement s'ouvrir au plus vite et des solutions doivent être trouvées pour sauvegarder ce savoir-faire dans notre canton.

C'est pourquoi nous demandons au Grand Conseil de donner son soutien aux salarié-e-s de «Schoeller Arca Systems» en votant cette résolution.

Discussion et prise en considération

Ganioz Xavier (PS/SP, FV). La ville de Romont et plus généralement le district de la Glâne subissent depuis plusieurs années des fermetures d'entreprises de renom dont les conséquences sont dramatiques pour les familles des salariés concernés et inquiétantes pour le développement économique de la région. On peut citer l'exemple de la restructuration de Tetra Pak, qui a marqué les esprits il y a encore quelques temps; dernier cas en date, l'entreprise Schoeller Arca Systems à Romont. Cette société produit depuis des années des objets de manutention en plastique tels que seaux, bidons et caisses dont la solidité et la qualité en font une référence internationale. Les procédés de fabrication sont uniques et jusqu'à présent encore protégés. L'usine fournit ses articles tant à l'étranger que chez nous, notamment chez Cardinal, Henniez, etc. Plus de soixante employés y travaillaient. L'année dernière, l'entreprise a redimensionné l'effectif du personnel en le réduisant à vingt postes tout en garantissant que la production serait maintenue à Romont, puisque le site et les travailleurs ont développé un seau breveté résistant aux produits chimiques. Ce produit est aujourd'hui encore en plein essor. Malgré ceci, aujourd'hui, c'est